



RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE PRINCIPAL OU SUR LE CODEMANDEUR

NOM DU TITULAIRE PRINCIPAL OU DU CODEMANDEUR PRÉNOM/INITIALE

NOM DE FAMILLE

NUMÉRO DE CARTE DE CRÉDIT (REQUIS)

NUMÉRO DE CARTE-CLIENT (S'IL Y A LIEU)

1. RENSEIGNEMENTS SUR L'UTILISATEUR AUTORISÉ

Les renseignements ci-dessous sont requis pour l'ajout d'un utilisateur autorisé*.

PRÉNOM INITIALE

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'UTILISATEUR AUTORISÉ

Les renseignements ci-dessous sont requis pour l'ajout d'un utilisateur autorisé*.

PRÉNOM INITIALE

NOM DE FAMILLE

NOM DE FAMILLE

TÉLÉPHONE (DOMICILE) LIEN AVEC LE TITULAIRE PRINCIPAL/LE CODEMANDEUR

TÉLÉPHONE (DOMICILE) LIEN AVEC LE TITULAIRE PRINCIPAL/LE CODEMANDEUR

DATE DE NAISSANCE EMPLOI

DATE DE NAISSANCE EMPLOI

NUMÉRO DE CARTE-CLIENT RBC BANQUE ROYALE® (S'IL Y A LIEU)

NUMÉRO DE CARTE-CLIENT RBC BANQUE ROYALE® (S'IL Y A LIEU)

ADRESSE (adresse municipale valide requise - un numéro de case postale, de poste restante ou de route rurale n'est pas accepté) APPARTEMENT

ADRESSE (adresse municipale valide requise - un numéro de case postale, de poste restante ou de route rurale n'est pas accepté) APPARTEMENT

VILLE PROVINCE/TERRITOIRE CODE POSTAL

VILLE PROVINCE/TERRITOIRE CODE POSTAL

L'utilisateur autorisé a accès à la limite de crédit totale? L'utilisateur autorisé doit respecter les limites suivantes?

L'utilisateur autorisé a accès à la limite de crédit totale? L'utilisateur autorisé doit respecter les limites suivantes?

LIMITE DE CRÉDIT MENSUELLE LIMITE MENSUELLE D'AVANCES DE FONDS (FACULTATIF)**

LIMITE DE CRÉDIT MENSUELLE LIMITE MENSUELLE D'AVANCES DE FONDS (FACULTATIF)**

IMPORTANT - VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS SUIVANTES, QUI FONT PARTIE DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Veillez émettre une carte de crédit sur le compte (du même type que celle du titulaire principal) au nom du ou des utilisateurs autorisés qui ont signé cette demande, périodiquement, renouveler ou remplacer la carte.

Conformément à la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale (la « convention »), le titulaire principal et le codemandeur (le cas échéant) doivent assumer chacun l'entière responsabilité de la totalité des sommes dues au titre du compte, y compris celles qui sont engagées par un utilisateur autorisé.

- En tant que titulaire principal (ou que codemandeur), je reconnais que je suis responsable de l'utilisation du compte de carte de crédit par un utilisateur autorisé, y compris toutes les sommes dues au titre du compte.
En tant qu'utilisateur autorisé, je me conformerai à la convention que vous envoyez au titulaire principal (ou au codemandeur), dans sa version alors modifiée, de temps à autre.

Signature lines for Titulaire principal, Utilisateur autorisé, and Date.

VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR CETTE FORMULE PAR LA POSTE AUX FINS DE TRAITEMENT : RBC BANQUE ROYALE A/S ADMINISTRATION, C. P. 8400, SUCC. TERMINAL, VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6B 929

Veillez lire attentivement les renseignements ci-dessous. D'autres renseignements au sujet des intérêts, des frais annuels (s'il y a lieu) ou autres frais vous seront envoyés avec votre Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit.

Table with columns: PRODUIT, TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL, DÉLAI DE GRÂCE (jours), FRAIS ANNUELS, FRAIS ANNUELS, AUTRES FRAIS. Rows include various RBC Visa and MasterCard products with their respective interest rates and fees.

* Le taux d'intérêt annuel s'appliquant aux avances de fonds est de 21,99 % si le titulaire principal ou le codemandeur réside au Québec et est titulaire d'une carte de crédit autre que la carte Visa Classique RBC à taux réduit.
** Les frais annuels sont facturés chaque mois. Frais mensuels de 4 \$ (48 \$ par année) pour la carte principale.

Important : veuillez lire les conditions suivantes, qui font partie de la présente demande de carte de crédit.

Le respect de votre vie privée fait partie de nos priorités

Périodiquement, nous vous faisons parvenir des renseignements sur des produits et services susceptibles de vous intéresser. Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir de tels renseignements, veuillez nous en informer en composant le 1-800 ROYAL[®] 1-1 (1 800 769-2511). Veuillez prévoir environ de trois à quatre semaines pour l'approbation et la livraison de la ou des nouvelles cartes de crédit RBC Banque Royale.

Collecte, utilisation et divulgation de renseignements personnels

Collecte de vos renseignements personnels

Nous recueillons, de temps à autre, des renseignements financiers et d'autres renseignements à votre sujet, par exemple :

- des renseignements permettant d'établir votre identité (nom, adresse postale, numéro de téléphone, date de naissance, etc.) et vos antécédents personnels ;
- des renseignements sur vos opérations ou d'autres opérations réalisées par notre intermédiaire ;
- des renseignements que vous fournissez sur une demande concernant n'importe lequel de nos produits et services ;
- des renseignements sur votre utilisation de nos produits et services ;
- des renseignements sur vos habitudes financières, comme vos antécédents de paiement ou votre cote de solvabilité.

Nous recueillons et confirmons ces renseignements tout au long de notre relation. Nous obtenons ces renseignements de diverses sources, y compris de vous ; de votre utilisation de nos produits et services ; des ententes de service que vous passez avec nous ou par notre intermédiaire ; des agences d'évaluation du crédit, d'autres institutions financières ou prêteuses ou des assureurs ; des registres ; des agences de dépistage et de prévention des fraudes, des fournisseurs de services ou des organismes de réglementation ou gouvernementaux ; des références que vous nous donnez et d'autres sources que nous estimons pertinentes pour la fourniture de nos produits ou la prestation de nos services.

Vous reconnaissez que vous avez été avisé que nous pourrions, de temps à autre, nous procurer des rapports à votre sujet auprès d'agences d'évaluation du crédit.

Utilisation de vos renseignements personnels

Ces renseignements peuvent être utilisés de temps à autre aux fins suivantes :

- vérifier votre identité et examiner vos antécédents personnels ;
- ouvrir et gérer vos comptes, et vous fournir les produits et services que vous pouvez demander ;
- tenir des dossiers à jour ;
- gérer nos risques et nos activités, et détecter et prévenir la fraude ou l'exploitation financière ;
- mieux comprendre votre situation financière ;
- déterminer votre admissibilité aux produits, services, programmes et promotions ;
- gérer et administrer les programmes de fidélisation et les promotions ;
- nous aider à mieux connaître vos besoins actuels et futurs ;
- vous communiquer les avantages, les caractéristiques ou tout autre renseignement ayant trait aux produits et aux services que nous vous offrons ;
- faciliter le fonctionnement des réseaux de paiement, y compris le traitement des opérations et la présentation des options de paiement du plan de versements, et régler des différends ;
- mieux gérer nos affaires et notre relation avec vous ;
- créer des renseignements, des statistiques et des rapports regroupés et dépersonnalisés et produire des données, des analyses et des modèles prévisionnels ;
- toute autre fin requise ou autorisée par la loi.

Nous pouvons également utiliser ces renseignements de la façon décrite dans la section « Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels » ci-dessous.

Nous pouvons prendre des décisions à votre sujet par traitement automatisé, y compris des décisions de crédit, le cas échéant.

Divulgation de vos renseignements personnels

Nous rendons ces renseignements accessibles à nos employés, à nos mandataires et à nos prestataires de services, qui ont besoin d'y accéder aux fins décrites précédemment. Nos employés, nos mandataires et nos prestataires de services sont tenus d'en assurer la confidentialité.

Si notre prestataire de services est établi hors du Canada, il est tenu d'observer les lois du territoire où il est établi, et les renseignements peuvent être communiqués conformément à ces lois.

Vos renseignements personnels peuvent être transmis par des pays ou des provinces autres que votre pays d'origine ou peuvent y être stockés ou traités, auquel cas les renseignements sont assujettis aux lois de ces territoires et peuvent être divulgués en vertu de ces lois. Nous prendrons les mesures nécessaires pour protéger vos renseignements personnels au moyen de clauses contractuelles appropriées ou de toute autre mesure de sécurité applicable.

Nous pouvons partager ces renseignements avec d'autres organismes (tels que d'autres institutions financières ou prêteuses, ou des compagnies d'assurance), des organismes de dépistage et de prévention des fraudes, des prestataires de services ou des organismes de réglementation ou gouvernementaux pour prévenir, déceler ou supprimer l'exploitation financière, la fraude ou d'autres activités criminelles, protéger nos actifs et nos intérêts, défendre ou régler les demandes de règlement, gérer les risques et résoudre les différends.

Nous partageons ces renseignements avec les exploitants et les participants des réseaux de paiement afin de traiter les paiements et autres opérations, de gérer les risques, de déceler et de prévenir la fraude, de tenir à jour les dossiers, de régler les différends et d'administrer les programmes de fidélisation, les activités promotionnelles ou d'autres activités liées à votre carte de crédit ou à votre compte.

Nous partageons vos renseignements de crédit, financiers et d'autres renseignements connexes avec les agences d'évaluation du crédit aux fins du maintien de l'exactitude et de l'intégrité du système d'évaluation du crédit. Les agences d'évaluation du crédit peuvent partager ces renseignements avec d'autres.

Nous partageons ces renseignements avec votre consentement ou, au besoin, afin de faciliter la fourniture ou l'administration d'un produit ou d'un service que vous avez demandé.

Nous recueillons et partageons ces renseignements avec des sociétés membres de RBC pour i) gérer nos risques et nos activités, ainsi que ceux des sociétés membres de RBC ; ii) nous conformer aux demandes de renseignements valables concernant en provenance d'organismes de réglementation, gouvernementaux ou publics ou d'autres entités habilitées à soumettre de telles demandes ; et iii) faire connaître aux sociétés membres de RBC vos choix aux termes de la section « Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels » ci-après, dans le seul but de faire respecter vos choix.

Nous partageons ces renseignements là où la loi le permet ou l'exige, par exemple pour nous conformer aux demandes de renseignements valables vous concernant de la part d'organismes de réglementation, gouvernementaux ou publics ou d'autres entités qui ont le droit d'émettre de telles demandes ou de recouvrer une dette qui nous est due. Nous pouvons partager ces renseignements relativement à la vente de la totalité ou d'une partie de notre entreprise ou de nos actifs.

Si nous avons votre numéro d'assurance sociale, nous pouvons l'utiliser à des fins fiscales dans la mesure où vous détenez un produit qui génère un revenu, et le communiquer en conséquence aux organismes gouvernementaux ou l'utiliser pour vous identifier auprès des agences d'évaluation du crédit.

Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels

- Nous pouvons utiliser et divulguer ces renseignements pour promouvoir nos produits et services, de même que ceux des sociétés membres de RBC ou de tiers que nous choisissons, qui sont susceptibles de vous intéresser. Nous pouvons communiquer avec vous par divers modes de communication, en utilisant les coordonnées que vous nous avez transmises.
- Nous pouvons aussi, si la loi ne l'interdit pas, les communiquer aux sociétés membres de RBC en vue de vous recommander à elles ou de faire la promotion de produits et services pouvant vous intéresser. Nous et les sociétés membres de RBC pouvons communiquer avec vous par divers moyens, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies. Vous convenez que, si un tel échange de renseignements se produit, ces sociétés peuvent nous informer des produits ou services fournis.
- Si vous faites également affaire avec des sociétés membres de RBC et que la loi ne l'interdit pas, nous pouvons combiner les renseignements que nous détenons sur vous avec ceux que ces sociétés détiennent à votre sujet, afin de nous permettre, à nous ou à n'importe laquelle d'entre elles, de gérer votre relation avec nous.

Vous comprenez que nous et chaque société membre de RBC sommes des entités distinctes, mais affiliées. On entend par « sociétés membres de RBC » nos sociétés affiliées qui offrent au grand public un ou plusieurs des services suivants : dépôts, prêts et autres services financiers personnels, services de cartes de crédit, de débit ou de paiement, services de fiducie et de garde des valeurs, services de valeurs mobilières et de courtage et services d'assurance.

Vous pouvez choisir de ne pas partager ou utiliser ces renseignements à ces autres fins décrites ci-dessus dans la section « Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels » en communiquant avec nous de la façon décrite ci-dessous. Dans ce cas : (i) les services de crédit ou autres services pour faire ce choix ne vous seront pas refusés ; et (ii) nous respecterons vos choix ; et (iii) nous partagerons vos renseignements avec les sociétés membres de RBC dans le but de connaître et d'honorer vos choix.

Plan de versements

Si vous êtes admissible à un plan de versements, nous divulguerons à notre ou nos tiers fournisseurs de services les renseignements sur votre admissibilité au plan et les renseignements permettant d'identifier votre carte de crédit (comme votre numéro de carte de crédit) afin de vous permettre de payer par versements au moment de faire votre achat chez les commerçants participants en magasin ou en ligne. Vous pouvez choisir que ces renseignements ne soient pas partagés à cette fin en communiquant avec nous au 1-800 ROYAL[®] 1-2 (1 800 769-2512). Toutefois, les plans de versements demeurent une caractéristique de votre carte de crédit, et vous pouvez tout de même choisir d'établir un plan après l'achat si vous y êtes admissible.

Cartes de crédit bimarques

Si votre carte de crédit est une carte de crédit bimarque, vous prenez acte des utilisations et divulgations additionnelles suivantes de vos renseignements personnels, comme il vous a été divulgué lorsque vous avez demandé votre carte de crédit, et vous y consentez. Les renseignements que vous nous avez donnés dans votre demande ont été partagés avec le partenaire de carte bimarque pour l'adhésion au programme de récompenses/fidélisation de ce partenaire de carte bimarque, et utilisés pour ouvrir un compte de récompenses/fidélisation approprié à votre nom auprès de ce partenaire de carte bimarque, si vous n'en aviez pas déjà un. Nous pouvons transmettre à ce partenaire de carte bimarque toute mise à jour que nous recevons de l'un ou l'autre de ces renseignements. De temps à autre, nous et le partenaire de carte bimarque pouvons également nous échanger des renseignements à votre sujet (pouvant inclure votre nom, votre adresse électronique, votre

adresse postale, votre date de naissance et le numéro de votre compte de carte de crédit) afin de vous fournir les avantages, les services ou les récompenses de partenaire (telles que des points, des milles ou des dollars récompenses) que vous accumulez à l'aide de votre carte de crédit bimarque, et pour vous fournir des renseignements au sujet de ces avantages, services ou récompenses de partenaire.

Cartes de crédit WestJet World Elite Mastercard RBC, WestJet Mastercard RBC et moi RBC Visa comarquées

Ce paragraphe complète le paragraphe intitulé « **Cartes de crédit bimarques** » ci-dessus et ne s'applique qu'aux cartes de crédit WestJet World Elite Mastercard RBC, WestJet Mastercard RBC et moi RBC Visa (chacune, une « **carte de crédit comarquée** »).

Pour l'application du présent paragraphe, WestJet et METRO inc. sont chacune désignées aux présentes comme un « **partenaire comarqué** » ; le programme Récompenses WestJet et le programme de récompenses MOI de METRO inc. sont chacun désignés aux présentes par l'expression « **programme de partenaires récompenses** » ; les partenaires récompenses (comme les points, les milles ou les dollars de récompense) obtenues dans le cadre d'un programme de partenaires récompenses sont désignées aux présentes par l'expression « **partenaires récompenses** » ; et « **vous** » désigne uniquement le titulaire principal de la carte qui a initialement signé ou soumis la demande de carte de crédit pour la carte de crédit comarquée et dont le nom figure sur le compte et le compte du programme de partenaires récompenses. Si votre carte de crédit est une carte de crédit comarquée, vous reconnaissez et acceptez que nous et le partenaire comarqué divulguons des renseignements supplémentaires et les utilisons, notamment :

- (i) que nous partageons avec le partenaire comarqué concerné des renseignements sur les opérations effectuées par tous les titulaires de carte dans le compte – par exemple, des renseignements sur le commerçant, le montant de l'opération, la date de l'opération et le total des achats (« **renseignements sur les opérations** »). S'il y a plus d'un titulaire de carte dans le compte, les renseignements sur les opérations communiqués au partenaire comarqué concerné ne seront pas liés à des titulaires de carte individuels ;
- (ii) que le partenaire comarqué concerné partage avec nous des renseignements concernant votre activité dans le cadre du programme de partenaires récompenses – par exemple, des renseignements sur les rachats, le solde en dollars des partenaires récompenses et l'utilisation d'autres avantages du programme de partenaires récompenses (« **renseignements sur le programme de partenaires récompenses** »).

Avec votre consentement, nous pouvons également communiquer à WestJet des renseignements personnels supplémentaires, tels que votre âge, votre profession et votre fourchette de revenus (« **renseignements personnels supplémentaires** »).

Les renseignements que nous communiquons au partenaire comarqué concerné serviront à administrer le programme de carte de crédit comarquée et le programme des partenaires récompenses ; à améliorer le programme de carte de crédit comarquée ou le programme de partenaires récompenses ; à vous fournir les offres du programme de carte de crédit comarquée ; à des fins d'analyse et de rapports internes ; et aux fins énoncées dans la présente convention. Les renseignements que le partenaire comarqué concerné nous communiquera seront utilisés pour améliorer le programme de carte de crédit comarquée et à des fins d'analyse et de rapports internes.

Vous pouvez choisir que RBC ne communique aucun renseignement sur les opérations au partenaire comarqué concerné et que ces renseignements ne soient pas utilisés aux fins susmentionnées en nous appelant au 1-800 ROYAL[®]1-2 (1 800 769-2512). Si vous êtes membre du programme Récompenses WestJet, vous pouvez choisir que votre programme de partenaires récompenses ne communique pas les renseignements sur celui-ci à WestJet et que ces renseignements ne soient pas utilisés aux fins susmentionnées en visitant le westjet.com/rbcshare ou en composant le 1 888 WESTJET (1 888 937-8538). Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com/westjetshare. Si vous êtes membre du programme de récompenses MOI et que vous avez des questions au sujet de vos renseignements sur le programme de partenaires récompenses avec METRO inc., communiquez avec METRO inc. au 1 866 638-0020.

Vous pouvez consentir à ce que nous communiquions vos renseignements personnels supplémentaires au partenaire comarqué concerné et à ce que ces renseignements soient utilisés aux fins susmentionnées en nous appelant au 1-800 ROYAL[®]1-2 (1 800 769-2512).

Vous pouvez modifier vos préférences de partage en communiquant avec la partie concernée, comme il est indiqué ci-dessus, et ce, à tout moment.

Votre droit d'accès à vos renseignements personnels

Vous pouvez, en tout temps, avoir accès aux renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, en vérifier l'exactitude et les faire corriger au besoin. Ce droit d'accès peut toutefois être restreint en vertu de la loi. Pour accéder à vos renseignements personnels, pour en savoir plus sur notre utilisation du traitement automatisé, pour nous poser des questions sur notre politique de protection des renseignements personnels ou pour nous demander de ne pas utiliser ces renseignements personnels aux fins décrites à la section « Autres utilisations et divulgations des renseignements personnels », ou demander que votre numéro d'assurance sociale ne soit pas partagé avec une agence d'évaluation du crédit comme identifiant, il vous suffit, à tout moment, de :

- **communiquer avec votre succursale ; ou**
- **composer, sans frais, le 1 800 769-2512.**

Avis de protection des renseignements personnels

La collecte, l'utilisation ou la divulgation de vos renseignements personnels se fera conformément au contenu des sections « Avis de protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale » et « Modes de prestation numériques – Confidentialité » (voir rbc.com/rensperssecurite), qui font partie intégrante des présentes conditions.

Malgré tous les efforts que nous déployons pour éviter que cela se produise, s'il y a une divergence entre nos documents de marketing et la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale que vous recevrez avec votre carte, la Convention prévaudra.

© / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

† Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

* Les utilisateurs autorisés pour lesquels une limite de crédit mensuelle a été établie doivent être des résidents canadiens et avoir au moins 14 ans. La limite minimale exigée est de 100 \$.

± Les utilisateurs autorisés qui ont accès à la limite de crédit totale du titulaire principal/codemandeur doivent avoir l'âge de la majorité en vigueur dans leur province ou territoire de résidence.

§ À défaut d'attribuer des limites, la limite de crédit totale sera accessible. La limite minimale pouvant être établie est de 100 \$. Si aucune limite n'est établie, l'utilisateur autorisé disposera d'un accès intégral à la limite de crédit disponible pour le compte.

∞ La limite mensuelle de crédit est la somme totale que l'utilisateur autorisé peut imputer au compte durant chaque période de relevé. La limite mensuelle d'avances de fonds est la somme totale des avances de fonds que peut effectuer un utilisateur autorisé durant chaque période de relevé dans un guichet automatique bancaire, une succursale bancaire, ou par l'entremise de Banque en direct RBC Banque Royale. La limite d'avances de fonds inclut les opérations assimilées à des opérations en espèces. À la fin de chaque période de relevé, le solde de l'utilisateur autorisé, au titre de la limite mensuelle de crédit et de la limite mensuelle d'avances de fonds, s'il en est, est rétabli à 0 \$. Les opérations sont autorisées ou refusées sur la base des renseignements accessibles à ce moment. Les opérations qui entraîneraient un dépassement de la limite de crédit ou d'avances de fonds sont généralement refusées ; toutefois, il peut arriver que des sommes puissent être imputées à un compte de carte de crédit au-delà de la limite de crédit ou d'avances de fonds. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/optioncf.